



Bureau de normalisation
du Québec

Le BNQ est membre du Système
national de normes (SNN)

CERTIFICAT

N° : 768

Date d'expiration : 2025-01-31

Norme : **BNQ 2622-420/2009-04-06**

*Regards d'égout, puisards, chambres des vannes et postes de pompage
préfabriqués en béton armé*

Protocole de certification : **BNQ 2622-951/2012-02-27**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), ayant reconnu l'aptitude du détenteur à fabriquer les produits suivants conformément aux exigences de la norme et du protocole de certification susmentionnés :

regards d'égout, puisards et chambres des vannes en béton
(voir l'annexe au certificat)

délivre le présent certificat à :

BÉTON PRÉFABRIQUÉ FORTIER INC.

4620, boulevard Talbot
Saguenay (Québec) G7N 1V1

Selon les règles précisées dans le document BNQ 9902-001.

En foi de quoi, a signé à Québec, le 4 octobre 2024,

Nathalie Dupont, ing., M. Sc.
Directrice des opérations

